

Chers collègues,

## Ciments du Maroc inaugure son premier parc éolien à Laâyoune

Ciments du Maroc a inauguré le vendredi 21 Octobre 2011, son premier parc éolien adossé au centre de broyage d'Indusaha à Laâyoune, en présence de MM. Khalil Dkhil Wali de la Région de Laâyoune, Boujdour Sakia El Hamra, Mohammed Yahya Zniber, Secrétaire Général du Ministre de l'Énergie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement, Carlo Pesenti, CEO d'Italcementi Group, Mohamed Chaïbi, PDG de Ciments du Maroc et d'autres personnalités.

Premier parc éolien du genre au sein du groupe, sa symbolique est d'autant plus grande qui lui a été donné le nom de Feu **Driss CHERRAK**, ancien Directeur Général, en hommage à sa mémoire et pour sa grande implication dans le Développement Durable.

Rappelons que la mise en œuvre du parc est destinée à alimenter le centre de broyage de Laâyoune en énergie électrique, et a nécessité un **investissement de 100 millions de DH et 7 mois de travaux.**



Cet investissement s'inscrit dans le cadre de la politique de développement durable d'Italcementi Group qui a toujours été engagé dans le juste équilibre entre le développement économique, la protection de l'environnement et la responsabilité sociale.

En effet, le parc éolien alimente directement le dispositif industriel du centre de broyage d'Indusaha dont il est mitoyen et assure une grande partie de sa consommation électrique.

Le parc est composé **d'une petite turbine de 150 kW** installée en 2003 et de **6 turbines de 850 kW** chacune, mises en service à partir de juillet 2011. L'estimation de la production du parc, à partir des données recueillies grâce à la petite éolienne d'essai est de 16,5 GWh, qui devra permettre, à terme, d'épargner près de **12 000 tonnes de CO2 par an.**

Ainsi, cette capacité de production servira à couvrir près de 80% des besoins en consommation du centre de broyage et l'excédent d'énergie du parc, estimé à 6 GWh par an, sera cédé à l'Office National d'Electricité (O.N.E.), dans le cadre de l'accord de partenariat conclu.

La capacité du parc peut être augmentée dans l'avenir à **10 MW** voire plus si l'on considère la possibilité de transfert de l'énergie vers les autres sites de Ciments du Maroc.

Rappelons que Ciments du Maroc, à travers cette initiative, renforce sa position d'acteur-clé dans le paysage des cimentiers marocains, en contribuant au développement des nouvelles énergies au Maroc.

